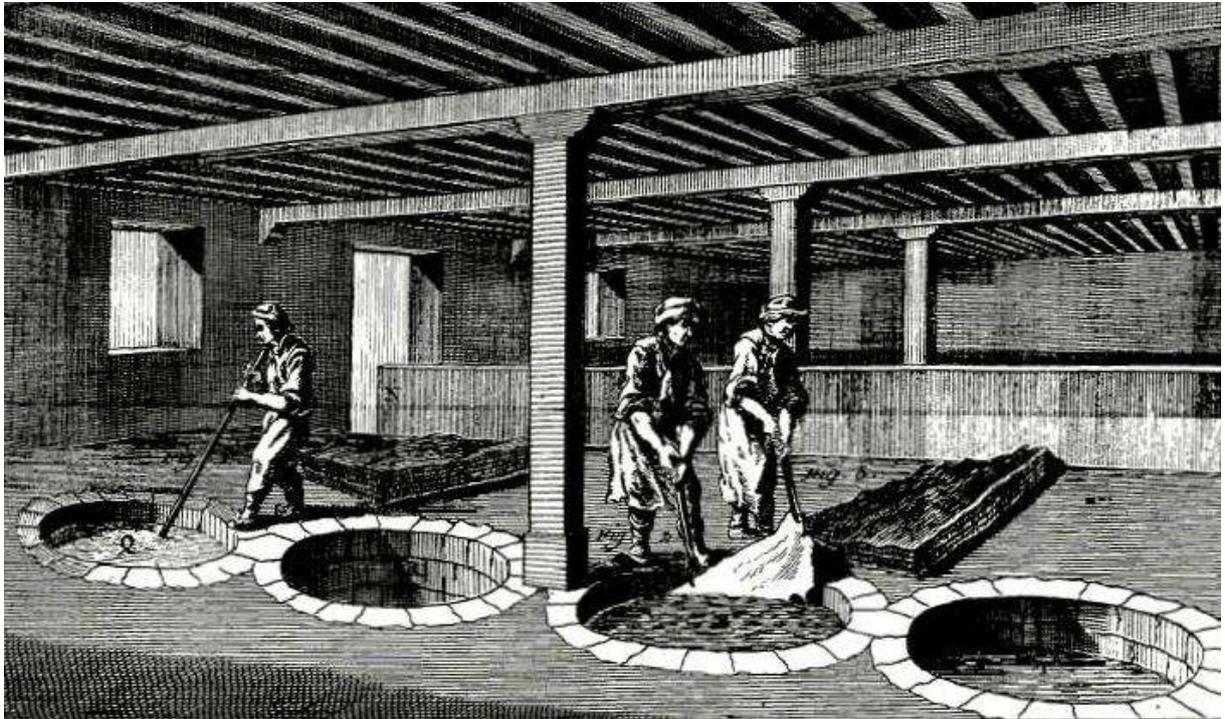


1791 transfert de la foire du Raillon au Lude

les tanneurs et le mégissier



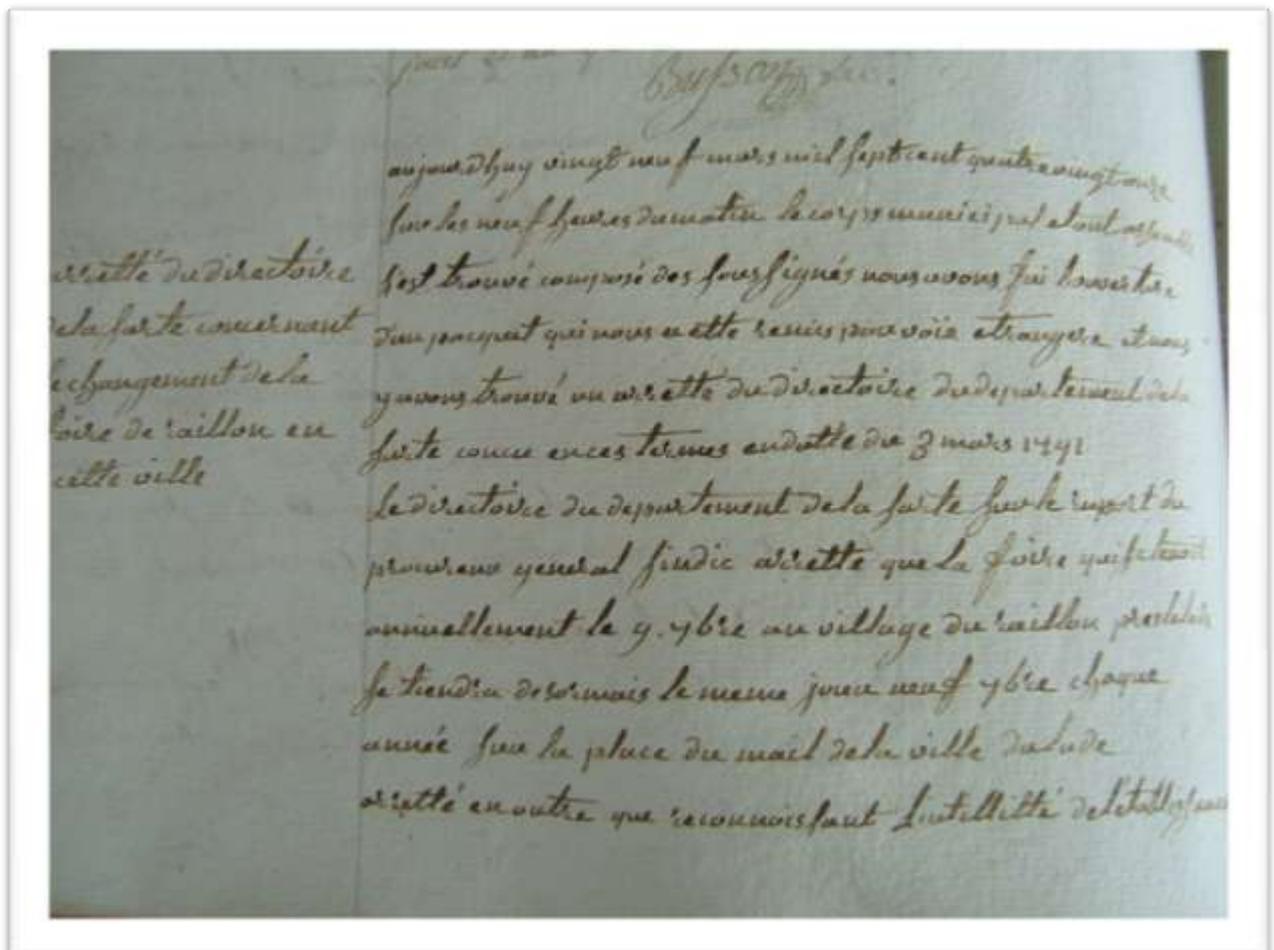
Le transfert de la foire, du village de Raillon à la place du Mail en 1791.

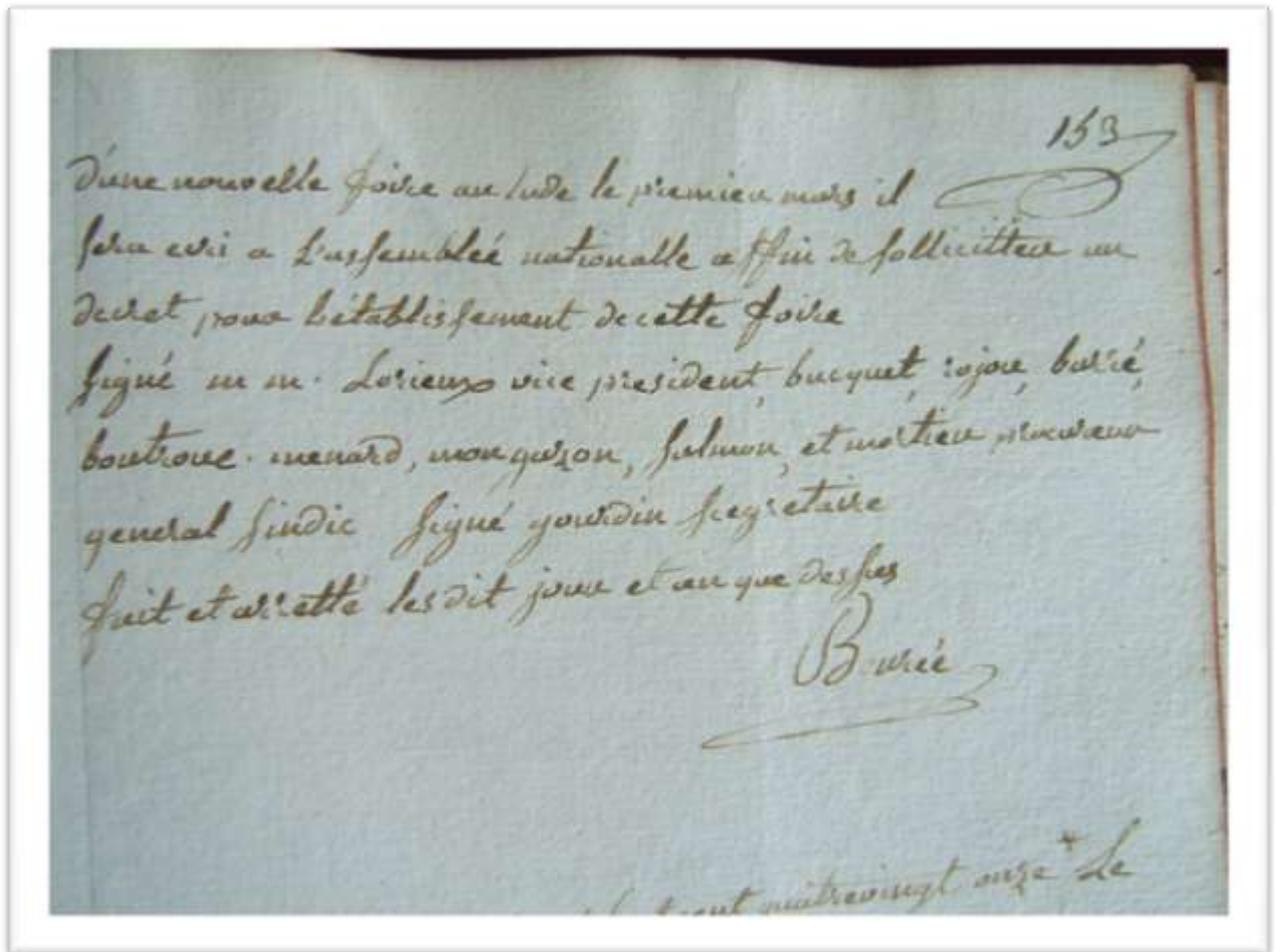
Cette foire qui remonte au Moyen Age se tenait au hameau de Raillon, à 2 km de la ville du Lude. On y faisait commerce de cuirs et peaux, et sa renommée s'étendait à toute la région. Ce sont ces tanneurs et marchands de cuir, qui après avoir contribué pour une grande part à la réputation de cette foire, réclamèrent son transfert dans l'enceinte de la ville du Lude.

Une pétition faisait ressortir le peu d'étendue du village de Raillon, les chemins d'accès impraticables, le manque d'auberges et autres estaminets, et l'éloignement du « poids du Roi » fixé au Lude, ce qui rendait compliqué la pesée à chaque vente.

Le 10 octobre 1790, le Conseil général de la commune, émit un avis favorable et le Directoire du département de la Sarthe prit un arrêté qui déplaça la dite foire.

Voici l'extrait du registre des délibérations du Conseil général de la commune, du 29 mars 1791, qui transfère définitivement la foire « du Raillon » au Lude.





TRANSCRIPTION

Aujourd'hui vingt neuf mars mil sept cent quatre vingt onze sur les neuf heures du matin, le corps municipal étant assemblé, s'est trouvé composé des soussignés, nous avons fait l'ouverture d'un paquet qui nous a été remis par voie étrangère et nous y avons trouvé un arrêté du directoire du département de la Sarthe connu en ces termes en date du 3 mars 1791.

Le directoire du département de la Sarthe sur le rapport du procureur général syndic arrête que la foire qui se tenoit annuellement le 9. 7bre (= 9 septembre) au village du raillon pres Le Lude se tiendra désormais le meme jour neuf 7bre chaque année sur la place du mail de la ville du Lude, arrêté en outre que reconnoissant l'utilité de l'établissement d'une nouvelle foire au Lude le premier mars, il sera écrit

*à l'assemblée nationale afin de solliciter un décret- pour
l'établissement de cette foire.*

*Signé mm Lorieux vice président, Bucquet, Rojou, Barré, Boutroue,
Menard, Monga(??), Salmon, et Mortier procureur général syndic*

Signé Gouredin scegretaire

Fait et arretté les dit jour et an que dessus.

Bourrée

SOURCES : archives municipales du Lude , vol D 58

Orthographe du texte original

Atelier généalogique de la MJC

Sylvette Dauguet

Janvier 2010